



VOILET POISSONS MIGRATEURS 2015-2021 des cours d'eau bretons

Les actions 2016 en quelques chiffres...

Actions et indicateurs SAUMON 	04
Actions et indicateurs LAMPROIE MARINE 	08
Actions et indicateurs ANGUIILLE 	10
Actions et indicateurs ALOSES 	14
La restauration de la CONTINUITÉ ECOLOGIQUE	15
Détail des ÉTUDES CONTINUITÉ	21
Détail des ACTIONS CONTINUITÉ	22
Détail des ACTIONS SUIVIS des poissons migrateurs	23
COMMUNICATION	24
Les décisions prises par le COGEPOMI	26

L'année 2016 en

Les effectifs d'**aloses** comptabilisés à la station de vidéocomptage de l'**Aulne** sont **décevants** avec seulement 611 individus. Sur la **Vilaine**, la **situation est meilleure que les 3 années précédentes** certainement en lien avec un taux d'exploitation par la pêche professionnelle moins élevé (19%) mais la situation est loin d'être satisfaisante au regard du maximum connu en 2010 de 4 242 aloses. **Les fluctuations importantes des effectifs selon les années demandent une attention particulière sur cette espèce.**

Pour l'**anguille**, les **remontées de civelles sur la Vilaine sont meilleures** que les années précédentes avec près de 630 kg aux passes piège d'Arzal (6,4 kg en 2015). Les captures de civelles par les pêcheurs professionnels ont atteints 4,6 tonnes sur la Vilaine soit un taux d'exploitation de 88%. **La situation n'est pas encore suffisante au regard de l'objectif de 700 kg qui avait été défini par le COGEPOMI des cours d'eau bretons en 2005.**

Soutiennent les actions du volet poissons migrateurs :





quelques chiffres...

Un bilan contrasté pour les **lamproies marines**. Les **remontées de géniteurs** sur la **Vilaine** ont été **faibles** avec seulement 2 031 individus comptés (3 110 individus en moyenne sur les 5 dernières années). En revanche, il s'agit d'une **année record sur l'Aulne** avec 4 941 individus. Quant au comptage des frayères, la reproduction sur l'Isole, le Scorff et le Couesnon suit les mêmes tendances des 3 dernières années avec un nombre de nids comptabilisé important.

L'année 2016 est caractérisée par une **production en jeunes SAUMONS moyenne** au regard des 10 dernières années avec un indice de 33,9 (indice de 35,8 sur la période 2006-2015). Les **remontées de géniteurs** sont dans la **moyenne** des années précédentes sur l'**Aulne** et le **Scorff** et ont été assez **faibles** sur l'**Elorn**. Les passages de castillons ont été particulièrement précoces (début juillet).

860 000€, c'est le montant des dépenses engagées en **2016** pour suivre et mieux connaître les populations de poissons migrateurs ce qui représente **29** actions menées par **10** structures.

Les montants engagés pour des études ou des travaux en faveur de la restauration de la **continuité écologique** en 2016 représentent **2 571 000€** dont **1 731 000€** pour des travaux. Sur les **31** obstacles à l'écoulement qui ont fait l'objet de travaux, **9** ont été effacés ce qui correspond à un total de **6,8m** de hauteur de chute cumulée, **17** ont été aménagés, **4** ont été abaissés et aménagés et **1** ouvrage a fait l'objet d'une rivière de contournement.



© P. Rigalleau, FDAAPPMA29

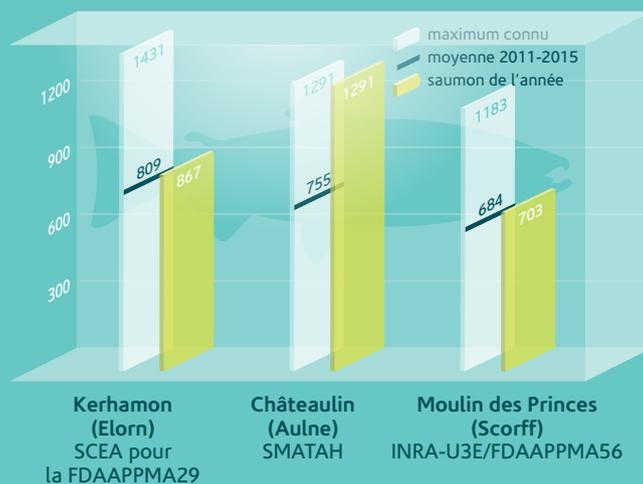


Les remontées de géniteurs

3 rivières à saumons en Bretagne disposent d'un comptage des saumons lors de leur migration de montée : **le Scorff** depuis 1994, **l'Aulne** depuis 1999 et **l'Elorn** depuis 2007.

Avec **1291 saumons** comptabilisés à la station de Châteaulin sur l'Aulne, **867 saumons** estimés sur l'Elorn et **703** estimés sur le Scorff à la station de piégeage du Moulin des Princes, les remontées de géniteurs sur les 3 cours d'eau sont très variables (fortes remontées sur l'Aulne avec une augmentation de 32 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années sur l'Aulne et moyenne sur le Scorff et l'Elorn).

Effectifs de saumons
aux stations de contrôle



Les saumons

L'année 2016 est caractérisée par une production en jeunes saumons moyenne au regard des 10 dernières années avec un indice de **33,9** (indice de 35,8 sur la période 2006-2015). Les **remontées de géniteurs** sont dans la **moyenne** des années précédentes sur **l'Aulne** et le **Scorff** et ont été **assez faibles** sur **l'Elorn**. Les **passages de castillons** ont été particulièrement **précoces** (début juillet).

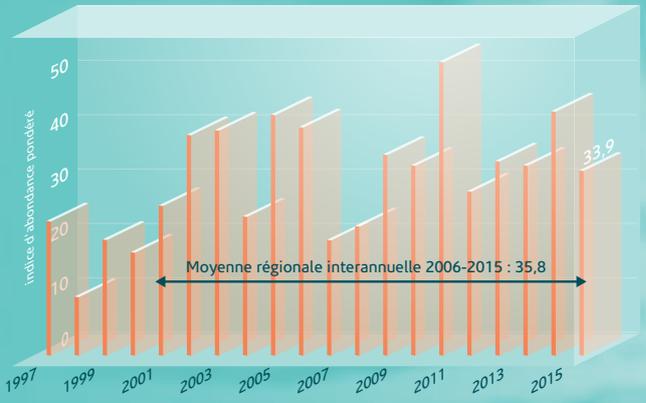
Le recrutement en jeunes saumons

Le réseau de suivi est composé de plus de **260 stations** échantillonnées chaque année sur **23 cours d'eau**.

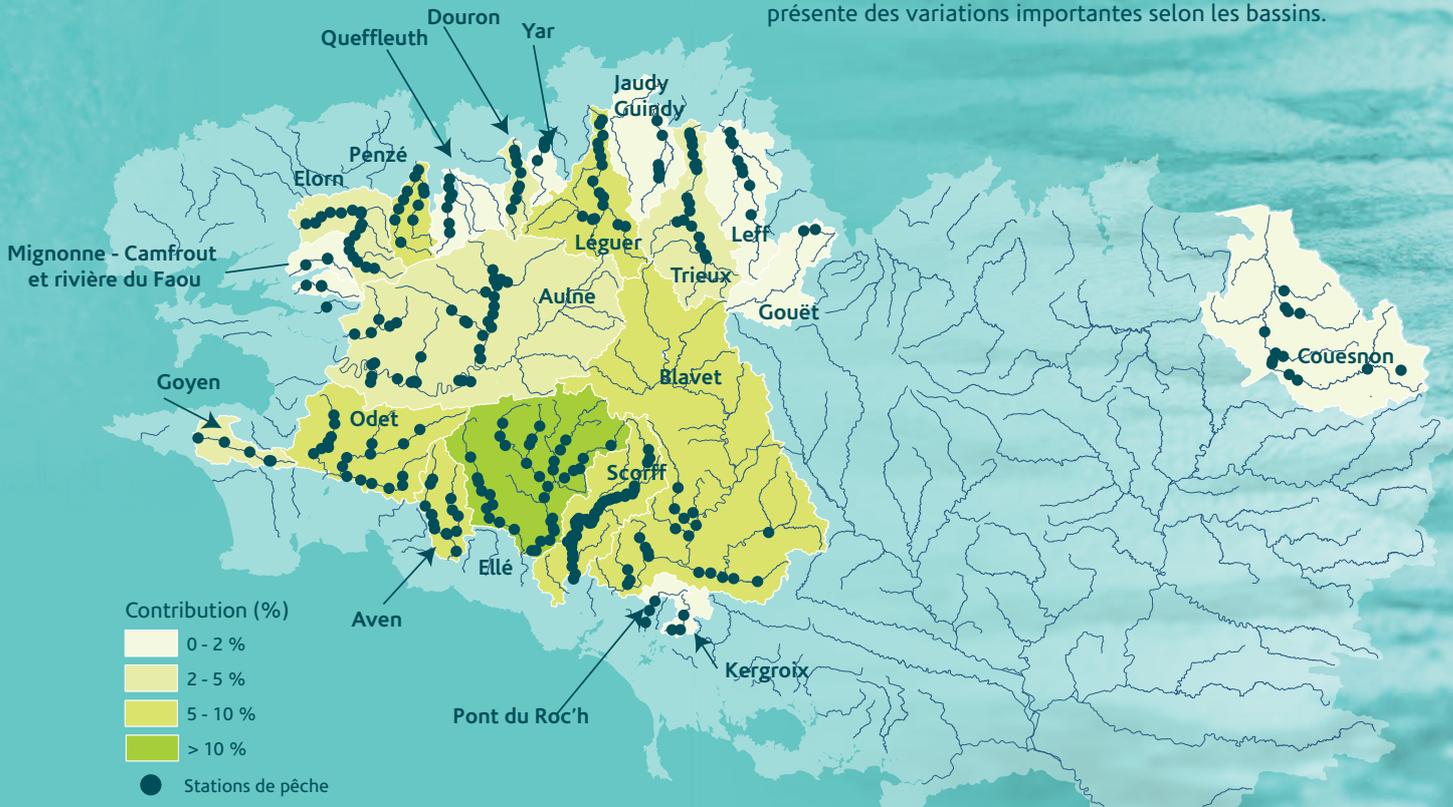
Le **recrutement de juvéniles en 2016 est moyen** avec un **indice d'abondance de 33,9** (indice de 35,8 sur la période 2006-2015) ce qui représente environ **330 000 tacons nés en 2016** (moyenne 2006-2015 de 410 000 tacons).

2 bassins sont en forte hausse en 2016 par rapport à la moyenne 2006-2015 : Aulne et Blavet. 3 bassins en hausse : Penzé, Aven et Douron ; 1 bassin stable: Ellé ; 2 bassins en baisse : Goyen et Kergroix et 13 bassins en très forte baisse : Scorff, Léguer, Couesnon, Odet, Trieux, Mignonne-Camfrou-Le Faou, Leff, Pont du Roc'h, Elorn, Yar, Jaudy, Gouët et Queffleuth.

Evolution de l'indice d'abondance pondéré en Bretagne de 1997 à 2016



Contribution à la production de juvéniles par bassin en 2016



A l'échelle régionale, en 2016, la production de juvéniles de saumon est stable par rapport à la production moyenne régionale 2006-2015 (taux de variation de - 5 %). La production présente des variations importantes selon les bassins.

La production moyenne régionale en 2016 permet de distinguer :

- 1 cours d'eau important : l'Ellé qui représente plus de 25 % de la production régionale
- 6 cours d'eau intermédiaires (entre 5 et 20 % du total régional) : Penzé, Odet, Léguer, Blavet, Scorff et Aven
- 5 petits cours d'eau (entre 2 et 5 % du total régional) : Elorn, Trieux, Aulne, Douron, Goyen
- Un ensemble de très petits cours d'eau : Mignonne-Camfrou-Le Faou, Couesnon, Leff, Kergroix, Jaudy, Queffleuth, Pont du Roc'h, Yar et Gouët.

Zoom sur le Scorff

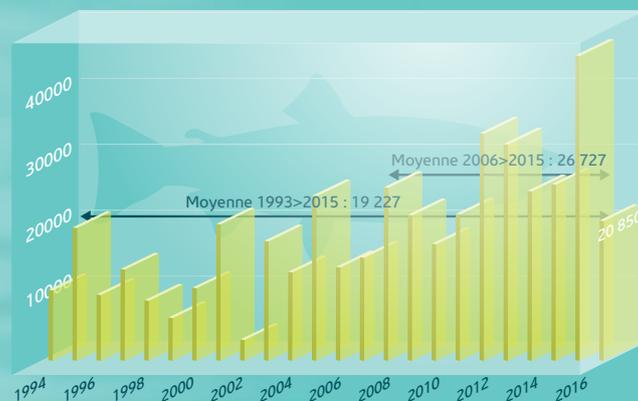
La station de contrôle des migrations de saumons du Moulin des Princes à Pont Scorff, propriété de la FDAAPPMA du Morbihan, a été mise en service en 1994 afin d'étudier la dynamique de population chez le saumon atlantique. L'INRA et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) sont responsables du programme de recherche, basé sur les données récoltées à la station de comptage sur les adultes et les juvéniles migrants (smolts), mais aussi par pêche électrique. Ce programme permet d'avoir des séries chronologiques longues, acquises à différents stades du cycle biologique.



© FDAAPPMA56

Production de tacons 0+

En 2016, la **production de tacons 0+ (20850 tacons)** est dans la moyenne de la période 1993-2015 (19 227) mais inférieure à la moyenne sur les 10 dernières années (26 727).



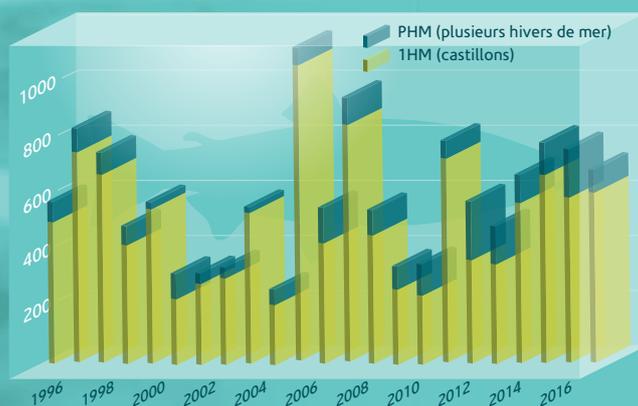
Production de smolts par année de dévalaison

Près de **10 000 smolts (9788)** ont dévalé du Scorff en 2016. Il s'agit d'une **bonne année** au regard des effectifs dévalants des 10 dernières années de suivi (9 177) et bien supérieure à la moyenne de la série chronologique connue (7 729 smolts).



Retours d'adultes

L'année 2016 est caractérisée par un effectif de 84 saumons de printemps (PHM) dans la moyenne de la période 1993-2015 (94) mais un effectif inférieur à la moyenne 2006-2015 (125). Les saumons de printemps représentent seulement 12 % de la population totale d'adultes (19 % en moyenne sur la période 2006-2015). Les effectifs de castillons (1HM) sont très variables d'une année à l'autre, ils ont été 619 à remonter le Scorff en 2016 ce qui est supérieur à la moyenne de la période 1993-2015 et 2006-2015 (environ 530 castillons pour ces 2 périodes).





Le soutien d'effectifs sur l'Aulne et sur l'Elorn

La Fédération de pêche du Finistère a procédé au déversement de **78 456 pré-smolts** dans la section aval de l'Aulne canalisé en mars 2016. Les pré-smolts sont issus du piégeage de géniteurs de 2014. 75 géniteurs de saumon avaient été capturés en 2014 dans les deux pièges de Pont-de-Buis et Châteaulin (sex-ratio de 1 mâle pour 3 femelles) et transportés à la salmoniculture du Favot pour les besoins de la reproduction artificielle. Le temps d'élevage à partir de la reproduction jusqu'au lâcher est d'environ 15 mois. En mars 2017, il s'agissait du dernier déversement de smolts sur l'Aulne en raison de l'arrêt du soutien des effectifs.

Source : FDAAPMA29

En 2016, l'AAPPMA de l'Elorn, dans le cadre de la compensation financière liée à la mise en eau du barrage du Drennec et à la perte de production naturelle évaluée à 10 000 smolts par an, a déversé **9 160 smolts et 3 810 parrs le 7 avril**. La production est assurée à la pisciculture du Quinquis.

Source : AAPPMA de l'Elorn

Un dispositif de comptage sur l'Aulne rivière

Un dispositif de comptage, le riverwatcher (3^e en France), est en **fonctionnement depuis novembre 2015 sur le seuil de Moulin Neuf au niveau de la passe à poissons sur l'Aulne rivière**. Il est situé à une distance de 70 km de la station de vidéocomptage de Châteaulin en aval et à l'entrée de l'Aulne rivière. Les passages sont situés entre 75 et 80 saumons en 2016.

Source : FDAAPMA29



© N. Bourré, FDAAPMA29

Révision des cartographies d'habitats sur le Sebrevet, le Brandifrou et le Bieuzy, 3 affluents du Blavet

La cartographie des habitats en juvéniles de saumons a pour objectif de quantifier les différents types d'habitats disponibles sur un bassin en vue de définir la surface potentiellement disponible pour les tacons et d'estimer la capacité de production du cours d'eau vis-à-vis de cette espèce.

Une diminution des surfaces de production sur les 3 cours d'eau par rapport à 1996

Le Sebrevet, le Brandifrou et le ruisseau du Bieuzy ont fait l'objet en 2016 d'une réactualisation de leur cartographie d'habitats réalisée en 1996.

Les valeurs des surfaces de production en juvénile de saumons estimées en 2016 sont de **26 334 m² sur le Sebrevet** avec une bonne représentation des radiers (46 % de la surface totale des habitats recensés), de **15 399 m² sur le Brandifrou et le ruisseau du Bieuzy** avec respectivement 26 % de radiers et 18,6 % sur les surfaces totale des habitats.

Les zones de production de juvéniles sont bien réparties sur tout le cours sur le Sebrevet et son affluent, le Chauzel, ainsi que sur le Brandifrou. En revanche, sur le ruisseau du Bieuzy, les surfaces de production sont concentrées dans la partie aval qui présente une pente plus forte.

Entre 1996 et 2016, on observe une diminution entre 1,5 et 1,7 fois des surfaces de production de juvéniles de saumons sur les 3 cours d'eau cartographiés, principalement en lien avec une diminution de la longueur totale des radiers, combinée à une augmentation de la surface des plats lents. Mais, il faut examiner avec prudence ces valeurs car il est possible que les radiers aient été surestimés en 1996.

Source : FDAAPMA56





Les lamproies marines

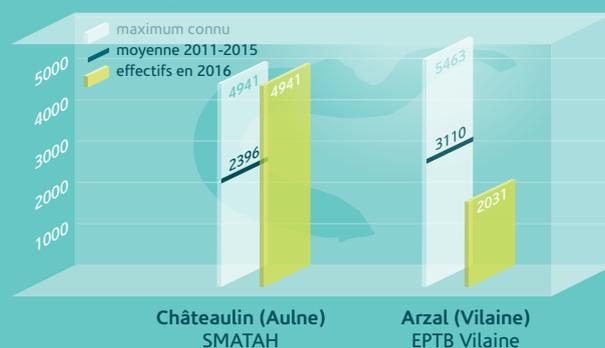
Un bilan contrasté pour les lamproies marines.

Les remontées de géniteurs sur la **Vilaine** ont été **faibles** avec seulement **2 031** individus estimés (3 110 individus en moyenne sur les 5 dernières années). En revanche, il s'agit d'une **année record sur l'Aulne** avec **4 941** individus. Quant au comptage des frayères, la reproduction sur l'**Isole**, le **Scorff** et le **Couesnon** suit les mêmes tendances des 3 dernières années avec un **nombre de nids** comptabilisé **important**.

Les remontées de géniteurs

L'année 2016 est caractérisée par des effectifs variables de lamproie marine comptabilisés aux stations de vidéocomptage de la Vilaine et de l'Aulne. **2 031** lamproies marines ont été estimées au vidéocomptage d'Arzal sur la **Vilaine** contre une moyenne de 3 110 sur la période 2011-2015. Il s'agit d'une année record pour l'**Aulne** avec **4 941** géniteurs comptés au vidéocomptage de Châteaulin.

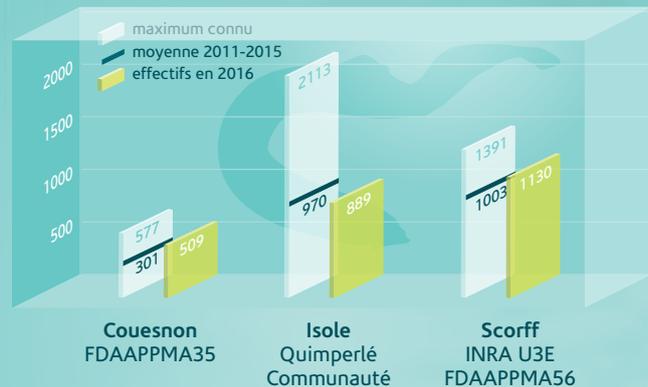
Effectifs de lamproies marines aux stations de contrôle



Suivi de la reproduction

Les comptages de frayères ont mis en évidence une **bonne activité de fraie** : 509 nids sur le Couesnon, 889 sur l'Isole et 1 330 nids sur le Scorff pour des moyennes respectives de 301, 902 et 1 003 nids sur la période 2011-2015. Ces résultats sont en revanche bien inférieurs à 2015 sur l'Isole (2 113 nids) et stable sur le Couesnon (557 nids) et le Scorff (1 391 frayères en 2015).

Comptage de frayères de lamproies marines



Sur le bassin du Couesnon

Les 509 frayères comptabilisées sur le bassin Couesnon avec 301 frayères sur le cours principal et 208 sur les affluents dont 161 sur la Loysance traduisent une forte intensité de migration, dans les mêmes tendances que les 2 dernières années.

En 2016, la limite du front de colonisation a été observée jusqu'au moulin St Jean, il s'agit de la limite la plus en amont depuis le début du suivi en 2008 ce qui montre l'effet des efforts de restauration de la continuité écologique menés par les Syndicats de bassin.

Le moulin de Quincampoix est le frein le plus important à la migration des lamproies marines sur le cours principal. En 2016, encore 50 % des frayères recensées sur le bassin étaient situées en aval du seuil. La remise en état des chevrons de la passe de Quincampoix réalisée par la Fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine a permis d'améliorer les conditions de franchissement des lamproies marines en 2016, vraisemblablement en raison des forts débits pendant la période de migration.

Malgré la remise en état de la passe à poissons d'Antrain au cours de l'été 2015, le seuil du moulin d'Antrain pose encore des difficultés pour le franchissement des lamproies marines avec 20 % des nids sur le total comptabilisé en aval de la passe. Il semble nécessaire d'améliorer les conditions d'attrait dans la passe.

Suivi de la reproduction de lamproies marines sur le Couesnon



L'effacement de seuil a permis d'améliorer la répartition des frayères sur le cours principal du Couesnon mais également de recréer de l'habitat favorable pour la reproduction. A titre d'exemple, 14 frayères ont été comptabilisées au niveau de l'ancienne zone d'influence du seuil du Moulin de Béliard.

Source : FDAAPPMA35

Sur les bassins de l'Ellé, du Blavet et des petits côtiers morbihannais

Sur le cours principal de l'Ellé, 994 frayères ont été dénombrées (1 743 en 2015) ; la majorité d'entre elles était située entre l'aval et la confluence avec l'Aër. Les géniteurs de lamproies marines remontent assez haut sur l'Ellé, mais moins que les années précédentes (jusqu'à Stéroulin).

Ce n'est pas le cas sur le Blavet, où seul le bas Blavet est accessible aux géniteurs, et le seuil affluent fréquenté est le Kersalo (Ty Mad). En 2016, 36 frayères ont été observées (204 en 2015).

Le Kergroix est nettement moins fréquenté par les lamproies marines, alors que le Loc'h, le Sal et le Liziec le sont plus, mais sur des linéaires réduits du fait des obstacles à la libre circulation piscicole. Ainsi, 33 frayères ont été comptés sur le Loc'h, toutes sur le 1^{er} radier, en aval du barrage du moulin de Tréau-ray. Sur le Liziec, 12 frayères ont été observées sur les 5 km en aval, jusqu'au moulin Tréalvé. Ces valeurs sont nettement plus faibles qu'en 2015, qui était probablement une année de forte remontée des géniteurs, alors que l'année 2016 serait plus moyenne au regard des autres suivis réalisés sur d'autres cours d'eau bretons.

Source : FDAAPPMA56

Sur le bassin de l'Isole

Des comptages de frayères sont réalisés sur l'Isole depuis 2000 par l'AFB SD29 dans le cadre des travaux menés sur les papeterie Mauduit puis par Quimperlé Communauté. 9 secteurs sont prospectés ce qui représente près de 30 km. En 2016, 889 frayères ont été comptabilisées (année moyenne). La limite de colonisation se situe au niveau des chaos rocheux sans pour autant que le seuil soit infranchissable pour les lamproies marines.

Source : Quimperlé Communauté

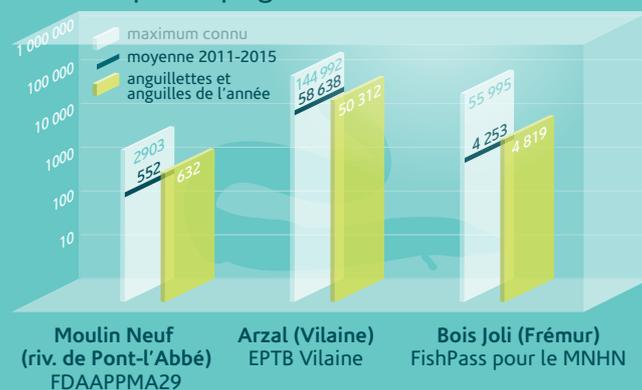


Le suivi sur les passes piège

Le recrutement fluvial de civelles en 2016 est en deçà de la moyenne des 5 dernières années mais dans des proportions proches sur la rivière de **Pont l'Abbé** (2016 : 1 353 - moy 2011-2015 : 1 805) et la **Vilaine** (2015 : 1 771 855 - moy 2011-2015 : 1 860 869).

Les effectifs d'anguillettes et d'anguilles sont également situés à des niveaux inférieurs aux 5 dernières années mais dans des ordres de grandeur proches sur les 3 rivières suivies : le Frémur, la Vilaine et la rivière de Pont l'Abbé.

Effectifs d'anguilles aux passes piège



Effectifs de civelles aux passes piège



Les anguilles

Pour l'anguille, les remontées de civelles sur la **Vilaine sont meilleures** que les années précédentes avec près de 630 kg aux passes piège d'Arzal (6,4 kg en 2015). Les captures de civelles par les pêcheurs professionnels ont atteints 4,6 tonnes sur la Vilaine soit un taux d'exploitation de 88 %. **La situation n'est pas encore suffisante** au regard de l'objectif de 700 kg qui avait été défini par le COGEPOMI des cours d'eau bretons en 2005.

Le suivi de la population d'anguilles sur la Vilaine

Suivi du recrutement

La migration sur les deux passes du barrage d'Arzal est estimée à 1 771 885 civelles pour un poids de 629 kg ce qui place cette année au 4^e rang sur 21 années de suivi. Ces fortes remontées sont dépendantes de la pêche. L'année 2016 s'inscrit en effet dans un contexte où de nouveau la pêche, gérée avec des arrêts de pêche, laisse échapper des civelles.

50 312 anguilles jaunes ont migré sur la passe, ce qui classe l'année 2016 comme la 5^e sur 21 années de suivi. Globalement, la période récente montre une augmentation de la migration d'anguilles jaunes depuis la mise en œuvre du plan de gestion.

Suivi de la dévalaison

Les dévalaisons d'anguilles argentées ont été suivies pour la 4^e année consécutive à l'aide d'un sonar multifaisceaux (DID-SON) placé au niveau du 4^e pertuis de vannes du barrage d'Arzal. La saison 2015-2016 permet de retrouver un suivi complet, après les incidents techniques de la saison 2014-2015. L'estimation quantitative de la dévalaison sur la Vilaine sur la période 2015-2016 s'établit à 120 927 anguilles argentées soit 61,7 tonnes ce qui est dans les mêmes ordres de grandeur que les périodes 2012-2013 (130 000) et 2013-2014 (119 616).

Source : EPTB Vilaine

Le suivi de la population d'anguille sur le Frémur

La campagne 2016 est le 21^e suivi annuel sur le Frémur. Ce suivi est actuellement l'un des plus anciens en France et permet une vision sur un moyen terme de l'évolution des densités en anguilles sur la façade de la Manche.

En 2016, la passe piège de Bois Joli a permis de comptabiliser 4 819 individus en migration anadrome, la 12^e en termes d'effectif depuis le début du suivi. La migration 2016 a été concentrée sur 3 mois avec 78 % des effectifs entre avril et juin.

La densité moyenne en anguille sur le bassin versant du Frémur à l'amont de la retenue Bois Joli est de 0.136 ind/m² en 2016, la 2^e valeur la plus faible depuis 1995 qui peut être expliquée par l'assez faible recrutement observé en 2015 (3288 anguilles dans le piège de montaison de Bois Joli), les anguilles recrutées en 2016 n'ayant probablement pas encore colonisées le bassin.

La dévalaison 2015-2016 a été la 16^e en termes d'effectifs avec 349 anguilles dévalantes mais la 8^e en biomasse (128 676 g). Elle a débuté plutôt tardivement avec une surverse du barrage fin janvier.

Source : FishPass pour MNHN



© F. Guérineau



© B. Sauvaget



© C. Briand



© G. Germis



© J. Legendre

Le suivi à la station de piégeage du Moulin Neuf sur la rivière Pont l'Abbé

Le barrage de l'étang du Moulin Neuf est le 1^{er} obstacle à la circulation piscicole sur la rivière de Pont l'Abbé. Depuis 2007, un suivi des anguilles est mené sur la passe piège à anguilles. En 2016, 1 353 civelles, 605 anguillettes et 27 anguilles ont été comptabilisées ce qui traduit des résultats inférieurs à la moyenne malgré la hausse de 25 % du nombre total d'individus par rapport à 2015.

Source : FDAAPPMA29

Les indices d'abondances anguille

Les premiers IA ANG ont eu lieu en 2003 sur l'Aulne par l'Université de Rennes I. Depuis 2007, le réseau de suivi a été repris par les Fédérations de pêche sur les cours d'eau bretons. Depuis 12 ans, **626 stations ont été échantillonnées dont 151 stations réactualisées et 25 stations échantillonnées chaque année** dans le cadre du suivi du recrutement annuel.

Suivi de l'abondance et du front de colonisation des anguilles sur le Couesnon

Sur le **Couesnon**, 10 stations parmi les 26 échantillonnées en 2008 et 2015 font l'objet d'un suivi annuel. **Les résultats 2016 confirment les tendances des années précédentes** : l'effectif des jeunes stades (classe de taille 150-300 mm) est en diminution d'aval en amont. On observe également un vieillissement de la population avec une diminution constante des individus plus âgés.

Depuis 2008, on ne dénotait pas d'effet notable du fonctionnement du nouveau barrage de Beauvoir sur la population d'anguille. En 2016, la gestion du barrage a été plutôt favorable, malgré un nombre de marées en gestion « portes à flot » plus élevé qu'en 2015. Globalement, la gestion en portes à flots étant très impactante sur la migration des civelles, celle-ci doit être limitée au maximum. Des tests de gestion différente avec les écluses à poissons sont actuellement en cours pour favoriser le passage des civelles dans les écluses, notamment durant les phases de gestion en portes à flots.

Source : FDAAPPMA35

Suivi de l'abondance et du front de colonisation des anguilles sur l'Arguenon

Sur l'**Arguenon**, sur les 9 stations suivies en 2009 et réactualisées en 2016, **les résultats sont stables** hormis sur une station où l'indice est nettement plus important. Les indices diminuent à partir de Jugon les Lacs.

Source : FDAAPPMA22

Suivi de l'abondance et du front de colonisation des anguilles sur l'Aulne

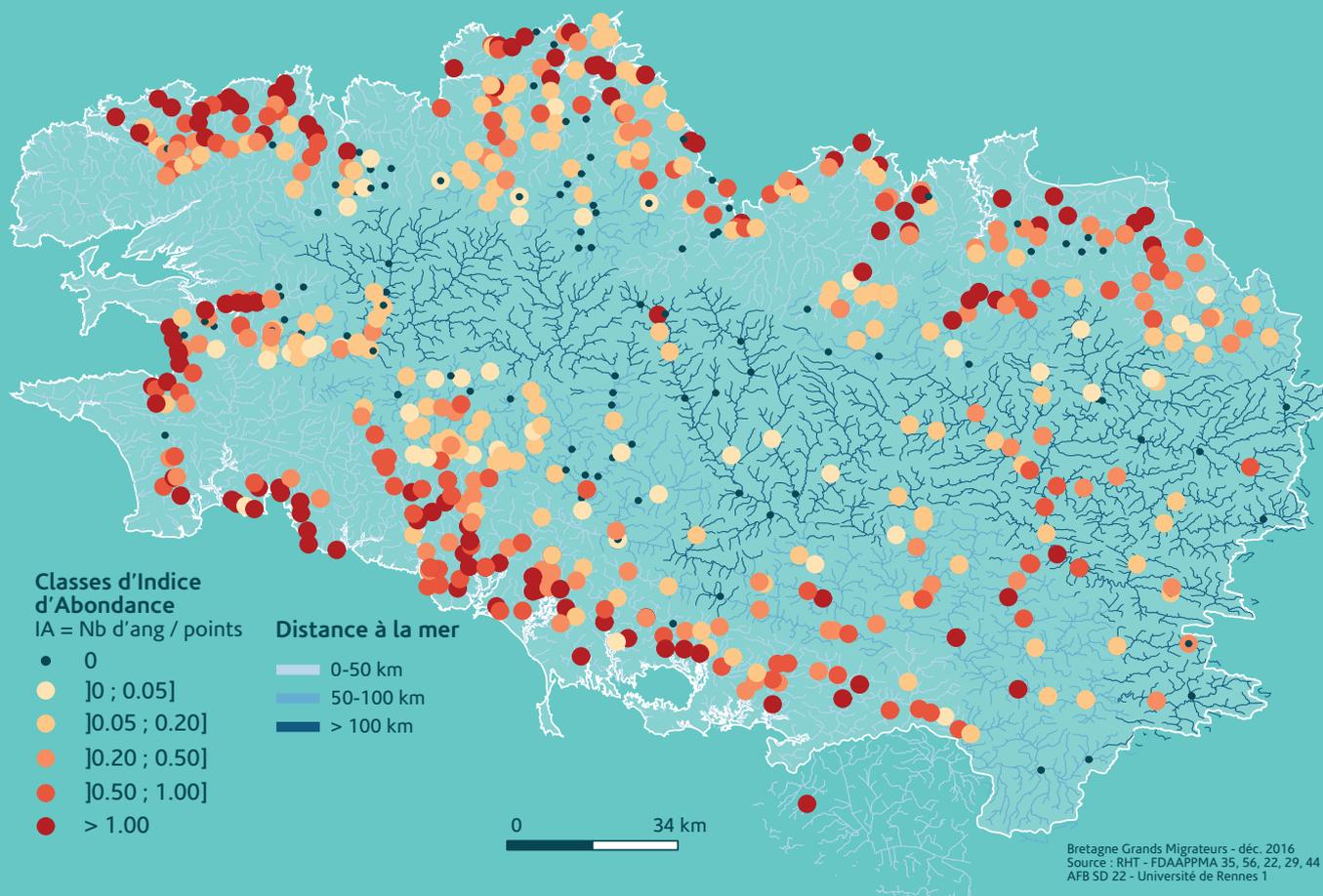
22 stations ont été prospectées en 2016 sur l'Aulne. L'anguille est présente sur 16 d'entre elles, ce qui traduit une **présence avérée d'un recrutement en juvéniles de l'année**. En effet, près de 89 % du nombre total d'anguilles capturées mesurent moins de 150 mm. Toutefois, la **présence significative d'individus de taille inférieure à 150 mm est limitée aux zones aval** du bassin versant, soumis à l'influence de la marée sachant qu'une seule station sur la Douffine concentre 84 % des individus.

Pour l'Aulne, partie canalisée et rivière, non seulement le nombre d'individus capturés est très faible (fréquence d'occurrence inférieure à 10 %) mais surtout, il révèle un très faible renouvellement de la population d'anguilles avec très peu de recrutement.

Ces résultats confirment ceux de travaux antérieurs menés en 2003. Ils soulignent les difficultés migratoires rencontrées par les jeunes anguilles liées à l'absence d'équipements spécifiques de franchissement au niveau des barrages d'écluses. La population d'anguilles de l'Aulne est donc dans une situation fragile que le faible recrutement en juvéniles ne fait qu'accroître.

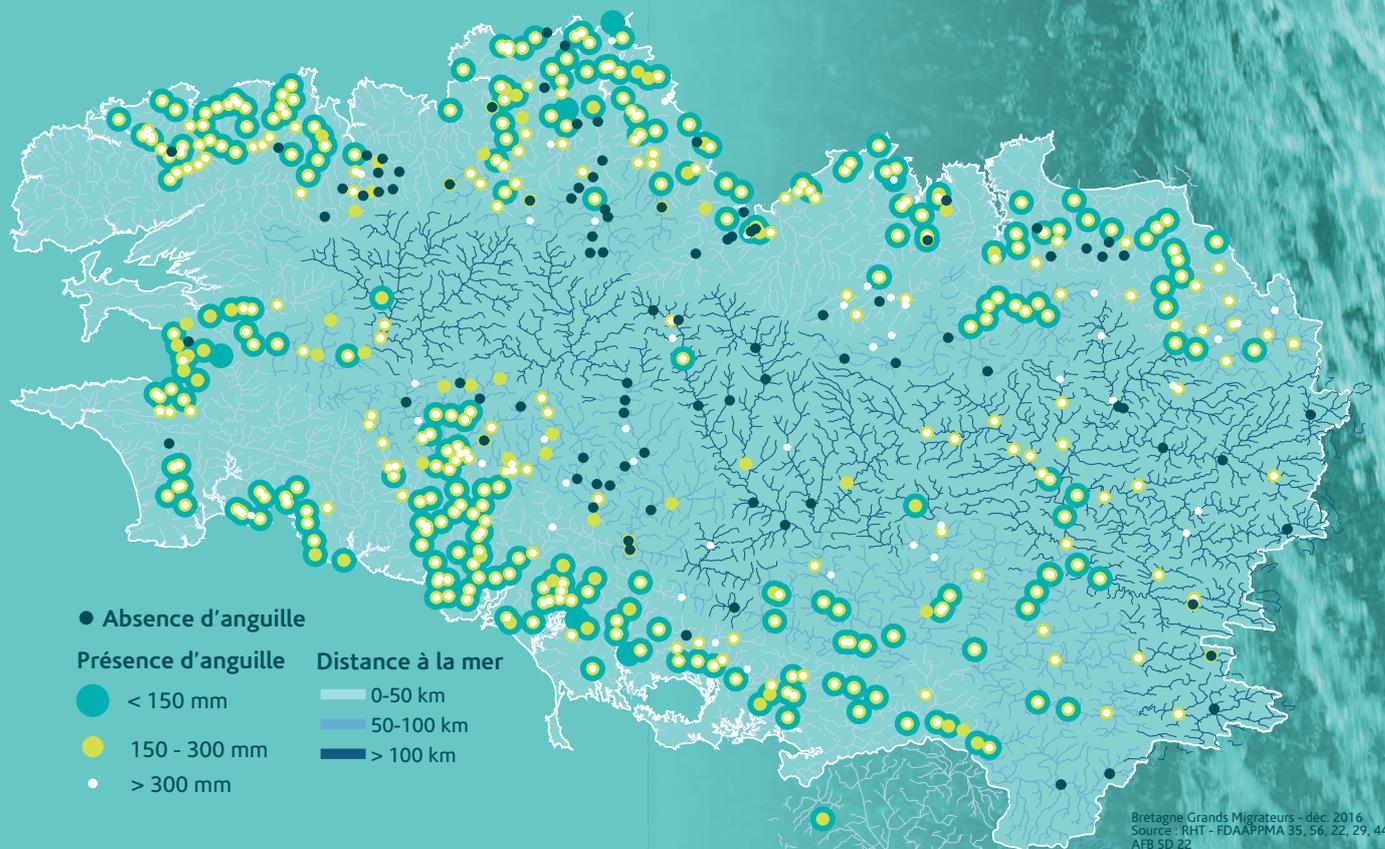
Source : FDAAPPMA29

Indices d'abondance anguilles en Bretagne de 2002 à 2016





Présence et absence d'anguilles par classe de taille en Bretagne de 2006 à 2016 (par la méthode des Indices d'Abondance Anguille)



Etat des populations d'anguilles sur la Seiche et le Meu, deux affluents de la Vilaine

L'état du stock d'anguille est sensiblement le même sur le Meu et la Seiche. Néanmoins, la population est constituée de plus jeunes stades sur le Meu et les anguilles de moins de 300 mm colonisent un linéaire plus élevé sur le Meu que sur la Seiche. Cette différence est probablement liée aux difficultés de franchissement : le Meu a été équipé de passes à anguilles en 2007 sur la quasi-totalité des obstacles alors que la Seiche est équipée uniquement jusqu'à l'ancien seuil de Carcé. Globalement, sur la Vilaine, on constate une meilleure pénétration des anguilles de moins de 300 mm sur les axes équipés (Meu et Semnon) ainsi que le long de la Vilaine jusqu'à Rennes.

Source : FDAAPPMA35

Etat des populations d'anguilles sur le Trévelo, l'Arz et la Claie, 3 affluents de la Vilaine

8 stations ont été échantillonnées : 4 sur le Trévelo, 2 sur l'Arz et 2 sur la Claie. L'indice est en moyenne de 1,0 ce qui est relativement faible. Les deux stations les plus proches de la mer situées sur des affluents du bas Trévelo, le Doyenné et le Bled, présentent des abondances un peu supérieures (indice de 3.0 et 1.6). Le front de colonisation remonte relativement haut sur les affluents prospectés : des anguillettes de moins de 150 mm ont été observées sur toutes les stations pêchées. La situation est meilleure en 2016 qu'en 2013 sur le Trévelo, qui avait déjà fait l'objet de suivis : le nombre de jeunes stades a progressé sensiblement sur les 4 stations pêchées.

Source : FDAAPPMA56

Etat des populations d'anguilles sur des côtières morbihannaises

Les indices sur les 12 stations échantillonnées sont relativement faibles (surtout sur le Kergroix) et le front de colonisation ne remonte pas très haut malgré le faible éloignement des stations par rapport à la mer (moins de 12 km) : seules 5 stations présentent au moins 50% d'anguillettes de moins de 150 mm et 2 stations ne présentent aucune anguille de cette classe de taille. Les problématiques de libre circulation sur de nombreux petits côtiers induisent une chute rapide du recrutement dès que l'on s'éloigne de la bande côtière.

Source : FDAAPPMA56



Les aloses

Les effectifs d'aloses comptabilisés à la station de vidéocomptage de l'Aulne sont **décevants** avec seulement 611 individus. Sur la **Vilaine**, la **situation est meilleure que les 3 années précédentes** certainement en lien avec un taux d'exploitation par la pêche professionnelle moins important mais la situation est loin d'être satisfaisante au regard du maximum connu en 2010 de 4 242 aloses. **Les fluctuations importantes des effectifs selon les années demandent une attention particulière sur cette espèce.**

Les remontées de géniteurs

Sur la Vilaine : De 2012 à 2015, un effondrement de la migration des aloses a été observé au niveau de la passe à bassins du barrage d'Arzal. En 2016, on note une légère augmentation avec 950 individus certainement en raison des mesures de gestion de la pêche de l'alose en aval d'Arzal instaurées par le COGEPOMI Bretagne. Les captures d'aloses sont passées à 19 % des effectifs totaux en 2016 contre plus de 80 % de taux d'exploitation entre 2012 et 2015. Les mesures de gestion de la pêche de l'alose en aval d'Arzal mises en œuvre en 2016 vont se poursuivre en 2017 selon les mêmes modalités.

Le diagramme de précaution montre que 2016 est revenue à des niveaux de mortalité d'avant 2012 ; toutefois, le nombre de géniteurs reste faible au regard de son effectif potentiel évalué à 50 000 aloses sur la Vilaine (Briand et al, 2015).

La migration des aloses est de plus en plus précoce.

Source : EPTB Vilaine

Sur l'Aulne : Les effectifs comptabilisés à la station de vidéocomptage de Châteaulin sur l'Aulne ne représentent que 611 aloses en 2016 ce qui est faible par rapport à 2014 et 2015 (respectivement 1 156 et 1 523 individus). Les remontées de géniteurs restent bien inférieures à la moyenne 2000-2010 et aux plus de 6 000 aloses observées en 2004 et 2005. Les pics de migration sont fortement dépendants des marées et de la température.

Source : SMATAH

Sur l'Elorn : 98 aloses ont été comptabilisées en 2016. Les effectifs diminuent depuis le début du suivi mais sont stables depuis les 6 dernières années (environ 100 individus).

Source : SCEA pour la FDAAPPMA29

Effectifs d'aloses aux stations de contrôle



Suivi de la reproduction de l'alose sur le Blavet

L'objectif de l'étude est de préciser les aspects concernant la reproduction de l'alose sur le Blavet, de préciser les sites de fraie mais aussi de vérifier l'efficacité de reproduction par la capture d'alosons, et enfin de connaître les pratiques de pêche sur cette espèce.

Les observations de 2016 n'ont pas permis de confirmer l'efficacité de la fraie de l'alose sur le bas Blavet, ni d'apporter des éléments complémentaires sur la dynamique de dévalaison, puisqu'un seul aloson a été capturé lors des prospections à la senne en estuaire.

L'enquête halieutique a pu être effectuée à l'occasion de 6 sorties. 21 pêcheurs d'aloses différents ont été observés, 12 d'entre eux pêchaient à la mouche et 9 aux leurres. 6 étaient des pêcheurs locaux, les 15 autres provenaient des départements voisins (Finistère et Loire-Atlantique), voire des départements plus lointains (Vendée, Charente et Gironde).

Source : FDAAPPMA56



La restauration de la continuité écologique

En Bretagne

Les indicateurs clés de la continuité en 2016

- Montant des dépenses engagées pour des études : **839 791 €**
- Montant des dépenses engagées pour des travaux : **1 731 094 €**
- **81 ouvrages** ont fait l'objet d'une étude ou d'une maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration de la continuité écologique
- **31 ouvrages** aménagés ou effacés en Liste 2 du L214-17 dont :
 - > **9 effacements** de seuils correspondant à 6,8 m de hauteur de chute effacée
 - > **17 dispositifs de franchissement** (passes à poissons ou rampe en enrochement) correspondant à 14,9 m de hauteur de chute aménagée
 - > **4 abaissements** ou création d'une brèche dans le seuil correspondant à 2,85 m de hauteur de chute abaissée et 2,4 m de hauteur de chute aménagée
 - > **1 rivière** de contournement

Mise en conformité des ouvrages sur les cours d'eau classés en liste 2 du L214-17 en Bretagne

Sur les 864 ouvrages à mettre en conformité au 10 juillet 2012 :

- **141** sont conformes après travaux
- **89** sont en travaux
- **104** sont en cours d'étude avant-projet ou projet
- **158** sont en cours d'étude diagnostic
- **372** sont en cours de contact avec le propriétaire

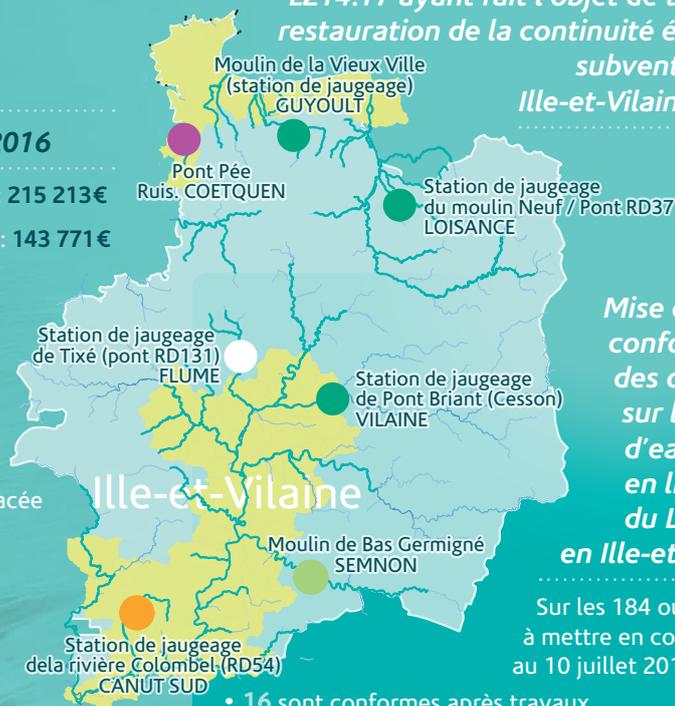
Obstacles à l'écoulement en liste 2 du L214.17 ayant fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique subventionnés en Bretagne en 2016



En Ille-et-Vilaine

Les indicateurs clés de la continuité en 2016

- Montant des dépenses engagées pour des études : **215 213€**
- Montant des dépenses engagées pour des travaux : **143 771€**
- **18 ouvrages** ont fait l'objet d'une étude ou d'une maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration de la continuité écologique
- **6 ouvrages aménagés ou effacés** en Liste 2 du L214-17 :
 - > **1 effacement** de seuils correspondant à 0,5 m de hauteur de chute effacée
 - > **1 m abaissement de seuil** avec rampe en enrochement correspondant à 1,0 m de hauteur de chute effacée et 0,6 m de hauteur de chute aménagée
 - > **4 échancrures** dans le seuil avec passe à anguilles ou rampe en enrochement correspondant à 1,5 m de hauteur de chute aménagée



Mise en conformité des ouvrages sur les cours d'eau classés en liste 2 du L214-17 en Ille-et-Vilaine

Sur les 184 ouvrages à mettre en conformité au 10 juillet 2012 :

- 16 sont conformes après travaux
- 43 sont en travaux
- 28 sont en cours d'étude avant-projet ou projet
- 60 sont en cours d'étude diagnostic
- 37 sont en cours de contact avec le propriétaire

Seuil de la Vieux Ville (ROE11958) sur le GUYOULT

- Suppression du déversoir, création d'une rampe en enrochement et d'une passe à anguilles
- M.O. : DREAL Bretagne
- Montant : 31 968€ TTC
- Financement public : 63% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Seuil du pont de la RD131 (Tixé) sur la FLUME

- Effacement du seuil
- M.O. : DREAL Bretagne
- Montant : 1 980€ TTC
- Financement public : 63% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Seuil de la rivière Colombel (ROE66233) sur le CANUT SUD

- Echancrure dans le seuil et passe à anguilles
- M.O. : DREAL Bretagne
- Montant : 4 341€ TTC
- Financement public : 63% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Obstacles à l'écoulement en liste 2 du L214.17 ayant fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique subventionnés en Ille-et-Vilaine en 2016

Seuil du Moulin Neuf (ROE2061) sur la LOYSANCE

- Echancrure dans le seuil et passe à anguilles
- M.O. : DREAL Bretagne
- Montant : 4 200€ TTC
- Financement public : 63% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Seuil de Cesson (Pt Briant) (ROE2081) sur la VILAINE

- Création de 2 passes à anguilles sur les 2 rives et échancrure dans le seuil
- M.O. : DREAL Bretagne
- Montant : 20 334€ TTC
- Financement public : 63% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Moulin Bas Germigné (ROE22266) sur le SEMNON

- Abaissement et rampe en enrochement
- M.O. : Syndicat du Semnon
- Montant : 77 948€
- Financement public : 50% Agence de l'eau Loire-Bretagne
30% Région Bretagne



Semnon

Obstacles à l'écoulement en liste 2 du L214.17 ayant fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique subventionnés dans le Morbihan en 2016

Dans le Morbihan

Les indicateurs clés de la continuité en 2016

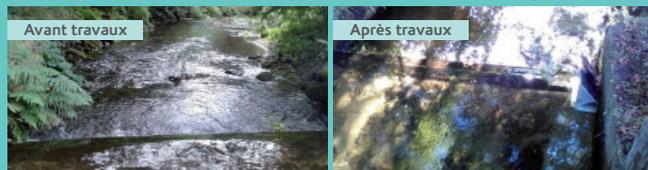
- Montant des dépenses engagées pour des études : **389 534 €**
- Montant des dépenses engagées pour des travaux : **60 421 €**
- **49 ouvrages** ont fait l'objet d'une étude ou d'une maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration de la continuité écologique
- **5 ouvrages aménagés ou effacés** en Liste 2 du L214-17 :

> **1 abaissement** avec rampe en enrochement correspondant à 0,2 m de hauteur de chute abaissée et 1,1 m de hauteur de chute aménagée

> **4 dispositifs de franchissement** (1 passe à poissons et 3 passes à anguille avec échancrure dans le seuil) correspondant à 2,5 m de hauteur de chute aménagée

Seuil de Coët Organ (Moulin de Talléné) (ROE35716) sur le ruisseau du Talléné (Sebrevet)

- Echancrure dans le radier aval et passe à anguilles
- M.O. : DREAL Bretagne
- Montant : 812 € TTC
- Financement public : 63% Agence de l'eau Loire-Bretagne



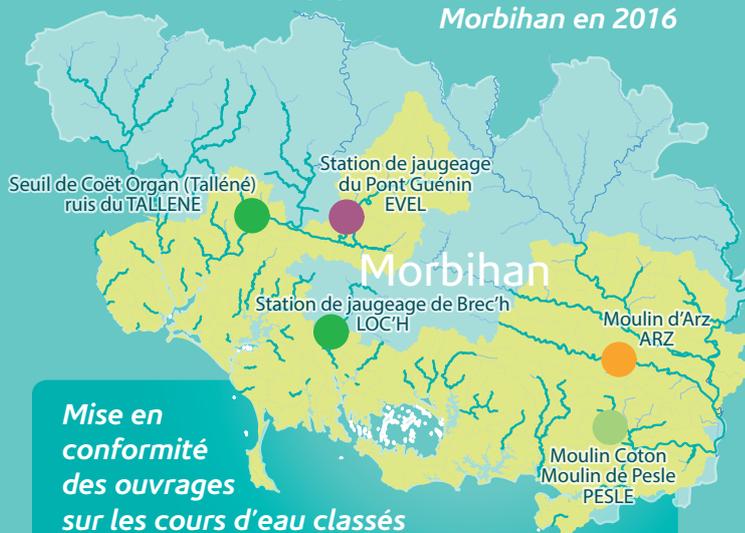
Seuil du Pont Guénin (ROE9005) sur l'EVEL

- Reprise des travaux menés en 2013 : création de pré-seuils pour fractionner la chute résiduelle après travaux de construction de la passe à anguilles
- M.O. : DREAL Bretagne
- Montant : 3 985 € TTC
- Financement public : 63% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Seuil de Brec'h (ROE82076) sur le LOC'H

- Echancrure dans le radier aval et passe à anguilles
- M.O. : DREAL Bretagne
- Montant : 1 079 € TTC
- Financement public : 63% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Mise en conformité des ouvrages sur les cours d'eau classés en liste 2 du L214-17 dans le Morbihan

Sur les 191 ouvrages à mettre en conformité au 10 juillet 2012 :

- 29 sont conformes après travaux
- 21 sont en travaux
- 48 sont en cours d'étude avant-projet ou projet
- 25 sont en cours d'étude diagnostic
- 68 sont en cours de contact avec le propriétaire

Moulin de Coton et Pesle (ROE12228) sur le TREVELO

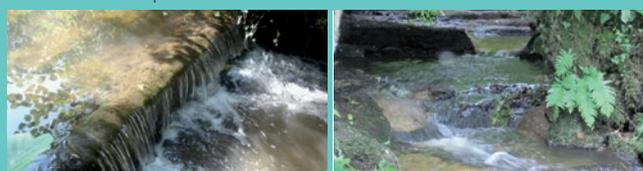


- Arasement partiel et aménagement de seuils naturels
- M.O. : Syndicat du Trévelo
- Montant : 29 545 €
- Financement public : 50 % Agence de l'eau Loire-Bretagne
30 % Conseil départemental du Morbihan

Rampe rocheuse avant et après lissage de la roche naturelle



Seuil avant et après encoche d'abaissement de l'obstacle



Canal d'aménée avant et après avec sabot de surverse pour respect du débit minimum



Légende cartes

- Classement Liste 2 L214-17
- ZAP Anguille

Types de travaux

- Aménagement mixte : abaissement et rampe en enrochements ou pré-seuils
- Aménagement mixte : Dispositif de franchissement et échancrure
- Autre : construction d'un seuil franchissable par conception
- Autre : pont cadre
- Dispositif de franchissement
- Effacement
- Rampe en enrochement / pré-seuils

Les indicateurs clés de la continuité en 2016

- Montant des dépenses engagées pour des études : **124 677€**
- Montant des dépenses engagées pour des travaux : **1 184 827€**
- **8 ouvrages** ont fait l'objet d'une étude ou d'une maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration de la continuité écologique
- **12 ouvrages aménagés ou effacés** en Liste 2 du L214-17 :
- > **4 effacements** de seuils correspondant à 1,8 m de hauteur de chute effacée
- > **7 passes à poissons** ou rampe en enrochement correspondant à 9,9 m de hauteur de chute aménagée
- > **1 rivière de contournement** correspondant à 0,5 m de hauteur de chute aménagée

Prise d'eau de Kerléguer (ROE4000) sur la PENFELD

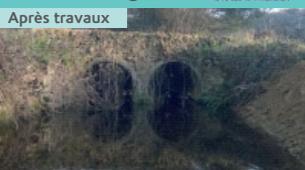
- Passe à bassins et remise à ciel ouvert sur 85 m / bras de contournement
- M.O. : Brest Métropole Océane
- Montant : 529 000€
- Financement : 60 % Agence de l'eau Loire-Bretagne
30 % Conseil départemental du Finistère



Brest
Métropole Océane

Pont An Dizhro Hent (ROE79254) sur la LAPIC

- Suppression des 2 chutes par une recharge en granulat en aval
- M.O. : EPTB Baie de Douarnenez
- Montant : 900€
- Financement : 80 % Agence de l'eau Loire-Bretagne



Seuil entre Keroutous et Bécherel (ROE79256) sur la LAPIC

- Suppression de la chute
- M.O. : EPTB Baie de Douarnenez
- Montant : 700€
- Financement : 80 % Agence de l'eau Loire-Bretagne



Lavengat (ROE11073) sur le QUILLIMADEC

- Pont cadre suite à l'effondrement d'une buse
- M.O. : Commune de Guisseny
- Montant : 280 000€
- Financement : 80 % Agence de l'eau Loire-Bretagne



© P. Castrec, DDTM29

Coat Merret (ROE4021) sur la FLECHE

- Passe à anguilles et passe à ralentisseurs
- M.O. : Syndicat du Bas Léon
- Montant : 103 785€
- Financement : 50 % Agence de l'eau Loire-Bretagne



Seuil de Keroutous (ROE90379) sur la LAPIC

- Suppression de la chute
- M.O. : EPTB Baie de Douarnenez
- Montant : 100€
- Financement : >80 % Agence de l'eau Loire-Bretagne



Moulin Moellien (ROE90378) sur la LAPIC

- Suppression de la chute / Rivière de contournement
- M.O. : EPTB Baie de Douarnenez
- Montant : 5400€
- Financement : 80 % Agence de l'eau Loire-Bretagne



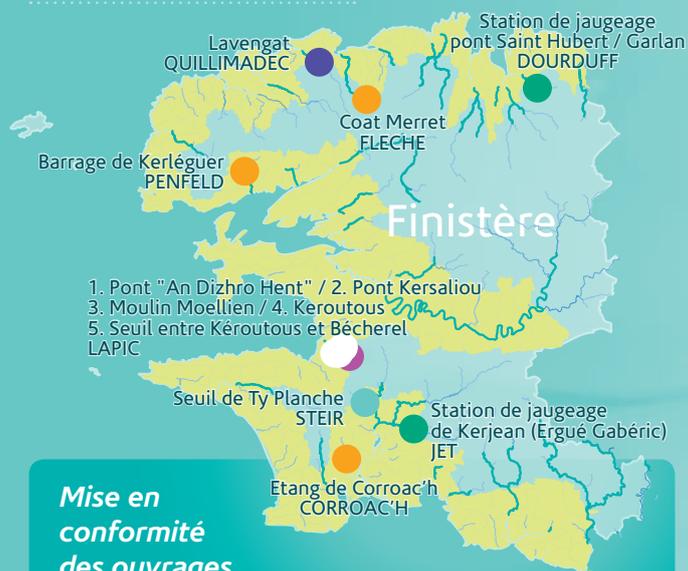
Pont Kersaliou (ROE95978) sur la LAPIC

- Enlèvement de seuil et renforcement de berges
- M.O. : EPTB Baie de Douarnenez
- Montant : 1000€
- Financement : 80 % Agence de l'eau Loire-Bretagne





Obstacles à l'écoulement en liste 2 du L214.17 ayant fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique subventionnés dans la Finistère en 2016



Mise en conformité des ouvrages sur les cours d'eau classés en liste 2 du L214-17 dans la Finistère

Sur les 210 ouvrages à mettre en conformité au 10 juillet 2012 :

- 58 sont conformes après travaux
- 14 sont en travaux
- 12 sont en cours d'étude avant-projet ou projet
- 10 sont en cours d'étude diagnostic
- 116 sont en cours de contact avec le propriétaire

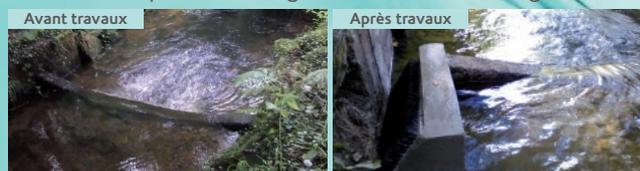
Seuil de Ty Planche (ROE82070) sur le STEIR

- Suppression de l'ancien seuil et création d'un nouveau seuil franchissable par conception
- M.O. : DREAL Bretagne
- Montant : 21 060€ TTC
- Financement public : 63% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Seuil de Garland (ROE4452) sur le DOURDUFF

- Echanture dans le seuil et passe à anguilles
- M.O. : DREAL Bretagne
- Montant : 4 770€ TTC
- Financement public : 63% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Seuil d'Ergué Gabéric (ROE82071) sur le JET

- Echanture dans le seuil et passe à anguilles
- M.O. : DREAL Bretagne
- Montant : 812€ TTC
- Financement public : 63% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Moulin de Corroac'h (ROE3194) sur le CORROAC'H

- Bras de contournement et passe à poissons
- M.O. : Conseil départemental du Finistère
- Montant : 236 400€
- Financement : 60% Agence de l'eau Loire-Bretagne
40% Conseil départemental du Finistère



Légende cartes

- Classement Liste 2 L214-17
- ZAP Anguille

Types de travaux

- Aménagement mixte : abaissement et rampe en enrochements ou pré-seuils
- Aménagement mixte : Dispositif de franchissement et échanture
- Autre : construction d'un seuil franchissable par conception
- Autre : pont cadre
- Dispositif de franchissement
- Effacement
- Rampe en enrochement / pré-seuils

**Obstacles à l'écoulement en liste 2
du L214.17 ayant fait l'objet de travaux
de restauration de la continuité écologique
subventionnés dans les Côtes d'Armor en 2016**



**Mise en conformité des ouvrages sur les
cours d'eau classés en liste 2 du L214-17
dans les Côtes-d'Armor**

Sur les 271 ouvrages à mettre en conformité au 10 juillet 2012 :

- 38 sont conformes après travaux
- 11 sont en travaux
- 16 sont en cours d'étude avant-projet ou projet
- 63 sont en cours d'étude diagnostic
- 143 sont en cours de contact avec le propriétaire

**Seuils du moulin de Kerguiniou (ROE22341/ROE22343)
et Milin Paper (ROE22339) sur le LEGUER**

- Kerguiniou : Effacement / Moilin Paper : Arasement partiel
- M.O. : Lannion Trégor Agglomération
- Montant : 132 000€ TTC
- Financement public : 80 % AELB
10 % Région Bretagne



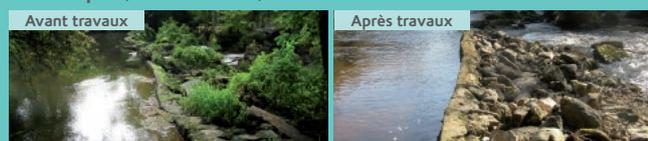
Kerguiniou amont (déversoir N°1)



Kerguiniou aval (déversoir N°2)



Milin Paper (déversoir N°3)



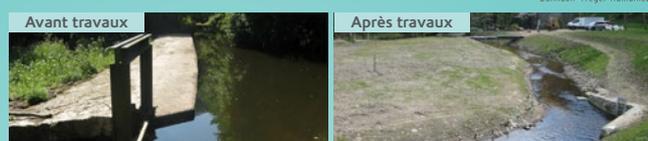
Moulin Guézennec sur le LEFF (ROE12371)

- Arasement du seuil et rampe en enrochement
- M.O. : Particulier
- Montant : 39 840€
- Financement public : 70 % Agence de l'eau Loire-Bretagne avec
l'appui technique et administratif du SMEGA



Seuil du Moulin Guerson (ROE22988) sur le LEGUER

- Effacement
- M.O. : Lannion Trégor Agglomération
- Montant : 161 743€ TTC
- Financement public : 80 % AELB
10 % Région Bretagne



Dans les Côtes d'Armor

**Les indicateurs clés
de la continuité en 2016**

- Montant des dépenses engagées pour des études : **110 367€** (sans prise en compte des études sur le territoire du Leff-Trieux-Jaudy)
- Montant des dépenses engagées pour des travaux : **342 075€**
- **6 ouvrages** ont fait l'objet d'une étude ou d'une maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration de la continuité écologique (sans prise en compte des études sur le territoire du Leff-Trieux-Jaudy)
- **8 ouvrages aménagés ou effacés** en Liste 2 du L214-17 :
 - > **4 effacements** de seuils correspondant à 4,5 m de hauteur de chute effacée
 - > **2 abaissements** de seuils ou création de brèche correspondant à 1,65 m de hauteur de chute effacée et 0,7 m de hauteur de chute aménagée
 - > **2 dispositifs de franchissement** (rampe en enrochement, bras de contournement ou passe à poissons) correspondant à 1,0 m de hauteur de chute aménagée

**Seuil de la Ville Lousse (ou Ville Volette)
(ROE37007) sur le ST JEAN**

- Création d'une brèche latérale au seuil
- M.O. : St Brieuc Armor Agglomération
- Montant : 252€
- Financement public : 60 % Agence de l'eau Loire-Bretagne
20 % Région Bretagne



**Seuil de Pont Pée (ROE62996)
sur le ruisseau de COETQUEN**

- Rampe en enrochement
- M.O. : Dinan Communauté
- Montant : 3 200€
- Financement public : 50 % Agence de l'eau Loire-Bretagne
30 % Conseil régional de Bretagne



Seuil du Moulin Philippe (ROE25490) sur l'ARGUENON

- Effacement
- M.O. : Syndicat Mixte du bassin du Lac de Jugon
- Montant : 1440€
- Financement public : 60 % Agence de l'eau Loire-Bretagne
20 % Conseil départemental Côtes d'Armor





Liste des études en faveur de la restauration de la continuité écologique menés en 2016

Dpt	SAGE	BV	Opération	Maître d'ouvrage
22	Argoat-Trégor-Goëlo	Grand Trieux	Etude - Restauration de la continuité écologique sur les ouvrages du territoire du Leff-Trieux-Ic	SMEGA
22	Argoat-Trégor-Goëlo	Grand Trieux	Etude - Restauration de la continuité écologique sur le seuil du Moulin Bescond (ROE17920) sur le Leff	Communauté d'agglomération Guingamp Paimpol Argoat Agglomération
22	Argoat-Trégor-Goëlo	Jaudy Guindy Bizien	Etude - Restauration de la continuité écologique sur les ouvrages du territoire du Jaudy-Guindy-Bizien	Syndicat Mixte Jaudy-Guindy-Bizien
22	Argoat-Trégor-Goëlo	Jaudy	Etude complémentaire - Restauration de la continuité écologique sur le seuil de Pont Morvan (ROE40104) sur le Jaudy	Syndicat d'eau du Jaudy (Bégard)
22	Baie de St Brieuc	Islet	Diagnostic topographique - Restauration de la continuité écologique sur le barrage de Montafilan (ROE41466) sur l'Islet (effacement)	Communauté de communes Lamballe Terre Mer
22	Rance-Frémur-Baie de Beausaie	Rance	Maîtrise d'œuvre - Restauration de la libre circulation de l'anguille sur 2 ouvrages de la Rance : Barrage Léhon (ROE16900) et du Pont Perrin (ROE16898)	Région Bretagne
22	Baie de lannion	Léguer	Etude - Restauration de la continuité écologique sur le seuil du moulin du Moulin du Pont Neuf (ROE22530) sur le Léguer (le Vieux Marché)	SCI du Pont Neuf
29	Léon-Trégor	Penzé	Etude - Restauration de la continuité écologique sur le seuil du moulin de la Penzé (ROE4464) sur la Penzé	Syndicat de la Penzé
29	Bas Léon	Flèche	Assistance à maîtrise d'ouvrage - Restauration de la continuité écologique sur les seuils de Pont du Châtel (ROE4013) et Moulin de Coat Merret (ROE4021) sur la Flèche	Syndicat du Bas Léon
29	Elorn	Elorn	Etude - Restauration de la continuité écologique au niveau du barrage de Kerhamon (ROE4553) sur l'Elorn (Passe à anguilles)	FDAAPPMA 29
29	Baie de Douarnenez	Lapic	Etude - Restauration de la continuité écologique sur le seuil du pont de Bécherel (ROE79257) et du seuil du moulin Moellien (ROE90378) sur la Lapic	EPTB Baie de Douarnenez
29	Odet-Jet-Steir	Odet	Etude - Restauration de la continuité écologique sur le seuil du Moulin du Duc (ROE3227) et Moulin Vert (ROE3228) sur le Steir	SIVALODET
29			Travaux - Restauration de la continuité écologique sur 3 seuils du réseau hydrométrique : seuil d'Ergué Gaberic (ROE82071) sur le Jet, seuil de Ty Planche (ROE82070) sur le Steir, seuil de Garlan (ROE4452) sur le Dourduff	DREAL
35	Vilaine	Vilaine	Maîtrise d'œuvre - Restauration de la libre circulation sur les seuils de Malon (ROE3635), Guipry (ROE3636) et Macaire (ROE3637) sur la Vilaine	Région Bretagne
35	Vilaine	Ille	Maîtrise d'œuvre - Restauration de la libre circulation de l'anguille sur 7 ouvrages du canal d'Ille-et-Rance : Barrage du Bourg l'Eveque / des Lices (ROE18820), Trublet / Motte Brulon (ROE18816), Robinson / Moulin de St Grégoire (ROE18813), Moulin de Charbonnières (ROE18810), Gacel / Moulin Sabot d'Or (ROE18809), Haut Chalet / Moulin de Betton (ROE18806) et déversoir de la Dialay (ROE18786)	Région Bretagne
35	Couesnon	Loisance-Minnette	Maîtrise d'œuvre - Restauration de la continuité écologique sur le seuil du Moulin St Martin (ROE6167) et du Moulin de la Sourde (ROE11048) sur la Minnette et lavoir d'Antrain (ROE24704) sur la Loysance	Syndicat Loisance-Minnette
35	Vilaine	Semnon	Etude projet et maîtrise d'œuvre - Restauration de la continuité écologique sur le seuil du moulin Bas Germigné (ROE22266) sur le Semnon	Syndicat du Semnon
35	Vilaine	Semnon	Etude - Restauration de la continuité écologique sur le seuil du moulin Quenouard (ROE21959), Roudin (ROE21932) et le seuil des Pommiaux (ROE22561) sur le Semnon	Syndicat du Semnon
35	Vilaine	Canut	Etude - Restauration de la continuité écologique sur le seuil du moulin de la Chaise (ROE3845) sur le Canut	Particulier
56	Blavet	Blavet	«Maîtrise d'œuvre - Restauration de la libre circulation de l'anguille sur 15 ouvrages du Blavet : Ecluse des Gorets (ROE30899), Kerglaw (Grand Barrage) (ROE11428), Lochrist (ROE11426), Kérouse (ROE11400), Trébihan (ROE11434), Mané-er-Vern Le Moulin Tallen (ROE30867), Ménazen l'Evel (ROE11441), Ste Barbe (ROE14120), Trémorin (ROE14155), St Adrien Le Brulé (ROE14165), Talhouet (ROE14178), Tréblavet (ROE14368), Boternau La Sarre (ROE14395) et Moulin Neuf Le Bieuzy (ROE14804) Mise en conformité du barrage et écluse de Quellenec (ROE11431) en franchissement aloses et lamproie»	Région Bretagne
56	Blavet	Blavet	Etude - Restauration de la continuité écologique sur le seuil de l'ouvrage du Rudet (ROE11436) sur le Blavet	Société française des chutes et barrages
56	Vilaine	Oust	Maîtrise d'œuvre - Restauration de la libre circulation toutes espèces sur 3 ouvrages de l'Oust : Pont d'Oust (ROE11693), Foveno (ROE11498) et Malestroit (ROE11542) et anguille sur 6 ouvrages : Ville aux Figlins (ROE11669), Monterlot (ROE11654), Blond (ROE45421), Beaumont (ROE11388), Moulin de la Née dite Ecluse de Gueslin (ROE57833) et Ecluse de Rieux (ROE10968)	Région Bretagne
56	Vilaine	Claie	Etude - Restauration de la continuité écologique sur les moulins Bellée (ROE11550), de Bégasson (ROE11563), Launay (ROE11574), Lieuzel (ROE11575), Grand Fô (ROE11583), de Mocpaix (ROE11587), de la Béraudaie (ROE11590), de la Claie (ROE11592), de Boiry (ROE11596), Bovrel (ROE11600), de Brignac (ROE39246) et d'Aguénéac (ROE39250) de la Claie	Syndicat du Grand Bassin de l'Oust
56	Scorff	Scorff	Etude - Restauration de la continuité écologique sur 13 ouvrages du bassin du Scorff : Tronscorff aval (ROE40487) - Moulin Nicol (ROE40485) - Seuil des pêcheries de Guémené (ROE0480) - Moulin du Hervéno (ROE40460) - Moulin St Yves (ROE32913) sur le Scorff - Moulin de Barac'h (ROE40450) et Ancien Moulin de Coëtven (ROE63172) sur le Kergustan - Seuil de St Vincent (ROE?) sur le St Vincent - Moulin de Bécherel (ROE32910) sur le Keronon - Moulin du Moustoir (ROE32765) sur le St Sauveur - Etang de Kersalo (ROE32918) et moulin de Kerbellec (ROE63151) sur le Kersalo - Moulin de Kerruisseau (ROE32924) sur le Scave	Syndicat du Scorff

Liste des travaux en faveur de la restauration de la continuité écologique menés en 2016

Dpt	SAGE	BV	Opération	Maître d'ouvrage
22	Argoat-Trégor-Goëlo	Leff	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du moulin Guézennec (ROE12371) sur le Leff	particulier
22	Argoat-Trégor-Goëlo	Grand Trieux	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du Moulin du Traou (ROE12466) sur le Kerguidoué à Tremeven (effacement)	particulier
22	Baie de St Brieuc	Anse d'yffiniac	Restauration de la continuité écologique au moulin de la Ville Lousse (ou Ville Volette) sur le St Jean (ROE37007)	St Brieuc Armor Agglomération
22	Arguenon	Arguenon	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du moulin Philippe (ROE25490) sur l'Arguenon	Syndicat Mixte du bassin versant du Lac de Jugon
22	Rance-Frémur Baie de Beausaie	Ruisseau de Coëtquen	Restauration de la continuité écologique sur le seuil de Pont Pée (ROE62996) sur le ruisseau de Coëtquen (ou ruisseau de l'étang de la Chesnaye)	Dinan Agglomération
22	Baie de lannion	Léguer	Restauration de la continuité écologique sur les seuils de Kerguiniou (ROE22341 et ROE22343) et milin Paper (ROE22339), moulin Guerson (ROE22988) sur le Léguer	Lannion Trégor Communauté
29	Bas Léon	Quillimadec	Restauration de la continuité écologique sur le Quillimadec au lieu dit Lavengat en Guisseny (ROE11073)	Commune de Guisseny
29	Bas Léon	Aber Wrac'h et Flèche	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du Moulin de Coat Merret (ROE4021) sur la Flèche	Synd Bas Léon
29	Elorn	Penfeld	Aménagement sur le seuil de la prise d'eau de Kerléguer (ROE4000) sur le Penfeld	Brest Métropole Océane
29	Baie de Douarnenez	Lapic	Restauration de la continuité écologique sur les seuils du pont «An Dizhro Hent» (ROE79254), du pont Kersaliou avec buses (ROE95978), du moulin Moellien (ROE90378), du seuil ruiné Keroutous (ROE90379) et du seuil entre Kérou-tous et Bécherel (ROE79256) sur la Lapic	EPTB Baie de Douarnenez
29	Sud Cornouaille	Corroac'h	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du moulin de Corroac'h (ROE3194) sur le Corroac'h	Conseil départemental du Finistère
29			Restauration de la continuité écologique sur 3 seuils du réseau hydrométrique : seuil d'Ergué Gaberic (ROE82071) sur le Jet, seuil de Ty Planche (ROE82070) sur le Steir, seuil de Garland (ROE4452) sur le Dourduff	DREAL
35	Vilaine	Semnon	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du Moulin Bas Germigné (ROE22266) sur le Semnon	Syndicat du Semnon
35			Restauration de la continuité écologique sur 5 seuils du réseau hydrométrique : seuil de la rivière Colombel sur le Canut sud (ROE66233), seuil la Vieux Ville (ROE11958) sur le Guyoult, seuil de Cesson (Pont Briant) (ROE82081) sur la Vilaine et seuil du moulin Neuf (ROE82061) sur la Loysance et seuil du pont de la RD131 (= Tixé) (ROE23949) de la Flume	DREAL
56	Vilaine	Arz	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du Moulin d'Arz (ROE11632) sur l'Arz (passe à poissons)	Particulier
56	Vilaine	Trévelo	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du Coton/Pesle (ROE12228) sur le bassin du Trévelo	Syndicat du Trévelo
56			Restauration de la continuité écologique sur les stations hydrométriques du seuil de Pont Guénin (ROE9005) sur l'Evel, du seuil de Brec'h (ROE82076) sur le Loc'h, seuil de Coët Organ (= Moulin de Tallené = Sebrevet) (ROE35416) sur le ruisseau du Tallené	DREAL



Liste des actions de suivi des poissons migrateurs menées en 2016

Dpt	SAGE	BV	Opération	Maître d'ouvrage
22	Argoat-Trégor-Goëlo Baie de Lannion Baie de St Brieuc	Leff, Léguer, Trieux, Jaudy, Gouet et Yar	Suivi - Indices d'abondance en SAT sur le Jaudy, le Leff, le Léguer, le Yar, le Gouet et le Trieux	Fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la protection du milieu aquatique
22	Arguenon-Baie de la Fresnaye	Arguenon	Suivi annuel du recrutement et suivi du front de colonisation par la méthode des indices d'Abondance Anguille sur l'Arguenon	Fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la protection du milieu aquatique
22	Baie de St Brieuc	Gouëssant	Suivi du front de colonisation par la méthode des indices d'abondance anguille sur le Gouëssant	Lamballe Communauté
22	Baie de Lannion	Léguer	Cartographie des habitats saumon des principaux cours du bassin du Léguer (Léguer, Guer et Guic)	Fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la protection du milieu aquatique
22	Argoat-Trégor-Goëlo	Leff-Trieux-Jaudy	Etude de l'influence des paramètres hydrologiques sur le niveau de reproduction des saumons	SMEGA - Syndicat Jaudy-Guindy-Bizien
35	Couesnon	Couesnon	Suivi - Indice d'abondance saumons sur le bassin du Couesnon	Fédération de l'Ille-et-Vilaine pour la pêche et la protection du milieu aquatique
35	Ille-et-Vilaine	Ille-et-Vilaine	Suivi anguille - Réseau de suivi annuel sur le Couesnon (10 stations) - Réseau de suivi du front de colonisation sur la Vilaine et compléter l'état des lieux des populations (15 stations) - Réseau de suivi annuel du recrutement (5 stations)	Fédération de l'Ille-et-Vilaine pour la pêche et la protection du milieu aquatique
35	Couesnon	Couesnon	Suivi - Recensement des frayères à lamproies marines sur le Couesnon	Fédération de l'Ille-et-Vilaine pour la pêche et la protection du milieu aquatique
35	Rance-Frémur-Baie de Beausaie	Frémur	Suivi des populations d'anguilles sur le bassin du Frémur	MNHN
29	Aulne, Léon-Trégor, Ouest Cornouaille, Sud Cornouaille, Odet, Elorn, Ellé-Isole-Laïta	Aulne, Elorn, Douron, Elle-Isole, Goyen, Odet, Aven, Penze, Queffleuth	Suivi - Indices d'abondance en SAT sur l'Aulne, Elorn, Douron, Elle-Isole, Goyen, Odet, Aven, Penze, Queffleuth, Mignonne, Camfrout et Faou	Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique
29	Finistère	Finistère	Réseau de suivi de recrutement en juvéniles d'anguilles	Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique
29	Aulne	Aulne	Etat des populations d'anguilles et suivi du front de colonisation des populations d'anguille sur l'Aulne	Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique
29	Aulne	Aulne	Programme de restauration du saumon sur l'Aulne (déversement de smolts)	Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique
29	Aulne	Aulne	Suivi - Vidéo comptage à l'Observatoire aquatique de Châteaulin sur l'Aulne	SMATAH
29	Aulne	Aulne	Suivi - Dispositif de comptage de Moulin Neuf sur l'Aulne	Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique
29	Ouest Cornouaille	Pont l'Abbé	Suivi - Passe piège anguille du Moulin Neuf sur la rivière de Pont l'Abbé	Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique
29	Elorn	Elorn	Suivi - Vidéo comptage à Kerhamon sur l'Elorn	Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique
56	Blavet, Ellé-Isole-Laïta, Vilaine	Blavet, Oust, Elle	Suivi - Indice d'abondance SAT sur l'Elle, du Blavet et de l'Oust, Loc'h, Pont du Roc'h et Kergroix / Révision de cartographie des habitats sur 2 affluents du Blavet	Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection du milieu aquatique
56	Ellé	Ellé	Suivi - Reproduction de la LPM sur le bassin de l'Ellé, Blavet et petits côtiers	Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection du milieu aquatique
56	Scorff	Scorff	Suivi - Stations de contrôle des migrations au Moulin des Princes sur le Scorff	Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection du milieu aquatique
56	Morbihan	Morbihan	Suivi anguille - Réseau de suivi annuel du recrutement (10 stations) - Réseau de suivi du front de colonisation sur les côtiers et compléter l'état des lieux sur le bassin de la Vilaine (15 stations)	Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection du milieu aquatique
56	Blavet	Blavet	Suivi - Etude alose sur le Blavet	Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection du milieu aquatique
56	Golfe du Morbihan et Ria d'Etel	Golfe du Morbihan et Ria d'Etel	Mener des opérations pilote de suivi des anguilles dans les marais du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Etel	Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection du milieu aquatique
56	Vilaine	Vilaine	Suivi - Station de contrôle des migrations au barrage d'Arzal sur la Vilaine	EPTB Vilaine
56	Vilaine	Vilaine	Suivi - Gestion de l'anguille sur le bassin de la Vilaine et en Bretagne	EPTB Vilaine
56	Vilaine	Vilaine	Suivi - Station de contrôle de la migration d'avalaison de l'anguille argentée au barrage d'Arzal sur la Vilaine	EPTB Vilaine
Bretagne	Bretagne	Bretagne	Coordination des actions en Bretagne	Bretagne Grands Migrateurs
Bretagne	Bretagne	Bretagne	Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne	Bretagne Grands Migrateurs
Bretagne	Bretagne	Bretagne	Evaluation des captures d'anguille par les pêcheurs amateurs aux lignes en Bretagne	Bretagne Grands Migrateurs

Communication

En plus des informations diffusées sur le site Internet de l'Observatoire des poissons migrateurs, la lettre d'information annuelle et l'exposition itinérante destinée au grand public, 2016 est caractérisée par le lancement des newsletters et d'un compte facebook pour tout savoir sur les poissons migrateurs !

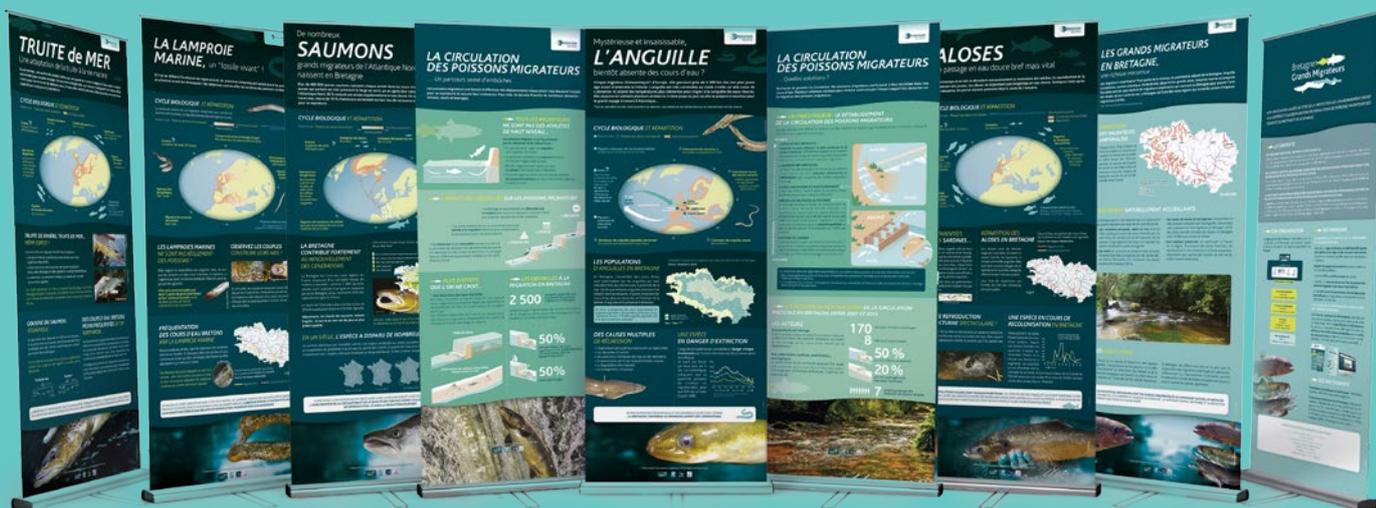
2016, c'était aussi la journée mondiale pour la libre circulation des poissons migrateurs.

Les poissons migrateurs dans les manifestations grands publics

En 2016, les 6 panneaux de l'exposition itinérante sur les poissons migrateurs ont été empruntés 14 fois par 13 emprunteurs différents dans les 4 départements bretons.

En 2017, ces 6 panneaux ont été actualisés avec les nouvelles connaissances acquises depuis 5 ans et 1 panneau sur la truite de mer et 2 panneaux pour mieux comprendre la libre circulation des poissons migrateurs ont été réalisés.

Pour emprunter l'exposition GRATUITEMENT lors de vos événements, contactez-nous à bretagne.grands.migrateurs@gmail.com



La lettre d'information annuelle

La lettre d'information annuelle de l'Observatoire des poissons est parue en avril 2016 ; elle a été adressée à plus de 600 adresses postales et plus de 1 000 contacts mail. Au sommaire de cette lettre, un nouvel outil à destination des territoires... la fiche « poissons migrateurs » et le résumé de l'étude sur les mortalités cumulées des saumons et des anguilles dans les turbines en Bretagne.

Pour télécharger la lettre d'information N°5 : www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/images/pdf/communication/Lettre-Observatoire-5-BGM-VF-web.pdf



Les newsletters

En 2016, deux nouveaux outils ont fait leur apparition : la newsletter dédiée aux actualités des poissons migrateurs en Bretagne diffusée tout au long de l'année (7 newsletters adressées en 2016) & la newsletter dédiée aux actualités du saumon en Bretagne (5 newsletters) diffusée pendant la période d'ouverture de la pêche du saumon de printemps.



Un film dédié aux travaux menés sur le seuil du Moulin de Corroac'h sur le Corroac'h

Le département du Finistère dans le cadre des travaux de réhabilitation d'une zone humide et de la restauration de la continuité écologique, a réalisé un film sur les travaux menés.

Pour en savoir plus : www.finistere.fr/Actualites/Renaturation-et-mise-en-valeur-de-milieus-naturels

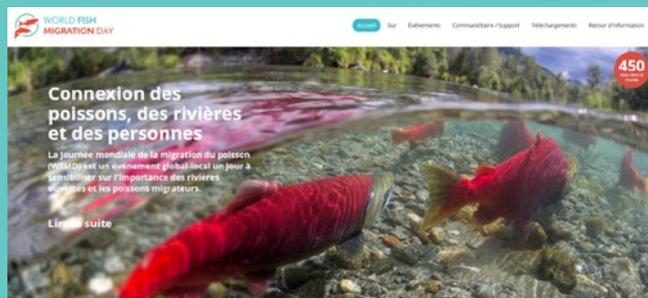


Les poissons migrateurs bretons ont leur compte facebook !

En 2016, une page Facebook a été créée pour faire connaître les poissons migrateurs et relayer les actualités de l'observatoire des poissons migrateurs en Bretagne à un large public. L'interactivité de la page Facebook permettra également à BGM d'avoir connaissance de la présence des poissons migrateurs sur les cours d'eau bretons (captures, observations...).

Du 22 octobre - date de lancement du compte facebook - au 31 décembre, 117 ont aimé la page facebook de l'association. Sur cette période, 8 274 ont vu le contenu associé à cette page. Mais seulement 6 % ont cliqué sur une des publications et 4 % ont partagé des actualités.

Une semaine dédiée à la journée mondiale pour la libre circulation des poissons migrateurs : des événements en Bretagne



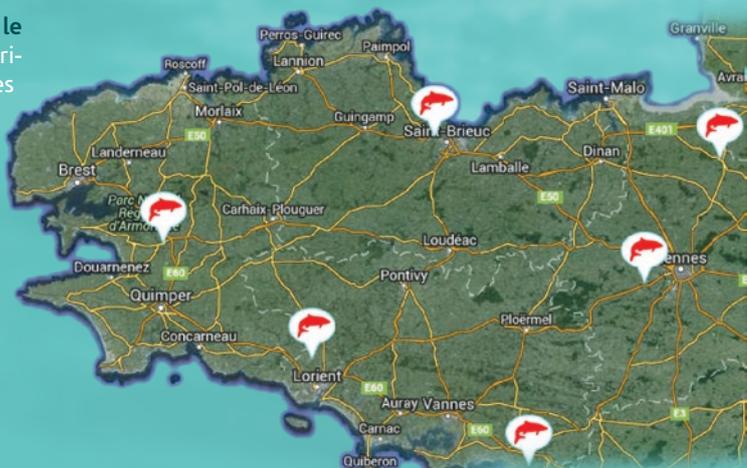
Dans le cadre d'un événement mondial dédié à la libre circulation des poissons migrateurs qui a eu lieu la semaine du 16 au 21 mai, 6 événements ciblant le grand grand public ont été organisés par des acteurs variés en Bretagne :

- > **EPTB Vilaine** - Visite du vidéocomptage de la passe à poissons du barrage d'Arzal sur la Vilaine
- > **SMATAH** - Visite de l'Observatoire aquatique de Châteaulin sur l'Aulne
- > **AAPPMA de la gaule mordelaise** - Visite des travaux de la restauration de la continuité écologique sur le seuil du Moulin de Mordelles sur le Meu
- > **AAPPMA de la gaule antraineise** en collaboration avec le **Syndicat du Couesnon aval** - Visite pour découvrir la richesse du patrimoine halieutique du Couesnon et de ses affluents à travers des actions de sensibilisation et de reconquête des poissons migrateurs
- > **L'INRA U3E** en collaboration avec le **pôle Onema-Inra, la Fédération de pêche du Morbihan, l'Odysseum** - Visite de la station de contrôle des poissons migrateurs du Moulin des Princes sur le Scorff
- > **L'AAPPMA St Brieux-Quintin-Binic** Découverte des poissons migrateurs du bas Gouët

Les migrateurs sur le web...



En 2016, près de 20 000 visiteurs ont navigué sur le site de l'observatoire des poissons migrateurs en Bretagne. Les indicateurs font état d'une bonne fréquentation du site internet de l'observatoire en comparaison des indicateurs moyens de référence.



Les décisions prises par le COGEPOMI des cours d'eau bretons



Séance du vendredi 17 juin 2016

Point SAUMON

Les totaux autorisés de capture (TAC) castillons sont maintenus pour la saison 2016. Pour la saison 2017, les TAC saumons de printemps resteront calculés sur la base de 10 % parmi les œufs prélevables définis par le modèle de calcul des TAC. Les TAC castillons seront déterminés sur la base de 80 % de castillons parmi les œufs prélevables.

Point ANGUILE

Le CRPMEB de Bretagne présentera chaque année un bilan des pêches de civelles sur l'UGA Bretagne ainsi qu'une carte des sites de repeuplement dans l'UGA Bretagne et dans l'Union européenne.

Un groupe de travail sera mis en place à l'automne 2017 pour définir les sites potentiels pour des actions de repeuplement anguille. Les propositions seront validées au COGEPOMI de juin 2017.

Point ALOSES

Les mesures de restrictions de la pêche de l'aloise actuellement en place en estuaire de la Vilaine sont maintenues pour 2017.



Séance du vendredi 17 juin 2016

Avis de soutien projet scientifique

Compte tenu des objectifs d'amélioration des connaissances en matière de dynamique des populations de Saumon et de Truite de mer et des liens avec les mesures de gestion, le COGEPOMI des cours d'eau bretons émet un avis de principe favorable au projet SAMARCH présenté par le Game and Wildlife Conservation Trust, l'Environment Agency, le Salmon Trust and Trout Conservation UK, l'Université de Bournemouth, l'Université d'Exeter, l'INRA, l'Agrocampus Ouest, Bretagne Grands Migrateurs, l'Agence Française de la Biodiversité et Normandie Grands Migrateurs.

Point ANGUILE

Un groupe de travail animé par la DREAL sera mis en place pour préciser les limites de l'UGA Bretagne pour les cours d'eau de l'ouest de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Le projet de délimitation de l'UGA Bretagne, accompagnée d'une note de présentation, sera soumis au vote des membres du COGEPOMI par consultation électronique.

Le COGEPOMI demande la mise en place de limite de salure des eaux (LSE) et de limite transversale de la mer (LTM) sur les cours d'eau côtiers du périmètre du COGEPOMI n'en disposant pas, ceci afin de permettre l'application des différentes réglementations.

Le COGEPOMI donne un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral instaurant une relève hebdomadaire du samedi 20h au dimanche 20h des engins de pêche en estuaire.

Point SAUMON

Le COGEPOMI donne un avis favorable à la mise en place pour 3 ans d'une expérimentation de la pêche du saumon en no kill à compter de l'atteinte du TAC et jusqu'au 15 juin de chaque année sur le Léguer. Un groupe de travail sera mis en place pour lancer une réflexion sur l'évaluation scientifique des pratiques de no kill des poissons migrateurs.

Au regard des premiers résultats et des conditions d'expérimentation non homogènes au cours des trois années d'étude, le COGEPOMI demande la poursuite de l'expérimentation de l'ouverture des pertuis sur l'Aulne.

Une plaquette à destination des pêcheurs sera élaborée pour expliquer le principe de calcul des TAC.

Le COGEPOMI valide les TAC castillons pour la pêche du saumon sur la saison 2017 selon le tableau annexé au présent relevé de décision.

Le COGEPOMI demande à la communauté scientifique d'engager des travaux pour ré-évaluer et mettre à jour la méthode de calcul des TAC, en intégrant la problématique des castillons.

Un groupe d'échanges sera mis en place sur l'Elorn pour évaluer les attentes concernant des mesures de gestion de la pêche du saumon utilisant les données de vidéo-comptage.

Nous remercions l'ensemble des structures qui participent à la collecte des données sur les poissons migrateurs : FDAAPPMA22 - FDAAPPMA29 - FDAAPPMA35 - FDAAPPMA56- EPTB Vilaine - INRA U3E - Quimperlé Communauté - SMATAH - MNHN ...

Ce document est réalisé par Bretagne Grands Migrateurs.



Bretagne Grands Migrateurs est une association agréée au titre de la protection de l'environnement qui contribue à la restauration et à la gestion des populations de poissons migrateurs des cours d'eau bretons et de leurs milieux.

L'association a un rôle de coordination des actions menées en faveur des poissons migrateurs à l'échelle régionale et met en œuvre des outils d'évaluation et d'animation comme l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne.

BGM diffuse les informations sur les poissons migrateurs à travers son site Internet, des newsletters et une lettre d'information annuelle.

Les membres actifs de l'association sont les 4 Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA) de Bretagne.



Association Bretagne Grands Migrateurs

9, rue Louis Kerautret Botmel CS 26713

35067 RENNES Cedex

02.99.22.81.84 • bretagne.grands.migrateurs@gmail.com

www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr

Avec le soutien financier et technique de :



Réalisation : BGM, 2017

Directeur de publication : Jean-Yves Moëlo

Responsable de la publication, conception, réalisation et rédaction : Gaëlle Germis

Création graphique et impression : IMAGIC

Imprimé en 1000 exemplaires sur papier recyclé par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT